

## Militaire Détachement avec lien au service

## Par fredvirad, le 07/06/2013 à 21:58

Bonjour,âgée de 35 ans, je suis actuellement en activité à la BSPP sous contrat, et j'ai atteint 15 ans de service le 1er avril 2013.

Aujourd'hui, j'envisage de partir avec l'article 4139.2 dans le cadre d'un détachement. J'ai posé la question à mon DRH si s'était possible malgré mon lien au service restant (1 an). Il m'a certifié que j'étais obligé de finir mon lien.

Sachant par ailleurs que ma formation ne m'est d'aucune utilité dans la fonction que j'occupe. Pouvez-vous me dire comment je peux m'y prendre pour convaincre ma hiérarchie de pouvoir partir.

## Pour info:

j'ai passé le brevet de monitorat de secourisme le 1er avril 2012.(lien au service 2 ans)